

COMITÉ D'ENTREPRISE DE BURY-ROSAIRE
Compte-rendu de la réunion du
25 mars 2013 – 14h à Bury

Membres présents :

Présidente par délégation : Marie Annick BENOIT.

Élus titulaires :

Geneviève MALIDIN (secrétaire), Anne MANDELBAUM (trésorière adjointe), Nathalie MASSELINE, Sébastien NIEL (secrétaire adjoint).

Elue suppléante :

Amélia CHIRCA

Invité :

Patrice FOURNET.

Absents excusés :

Elu titulaire : Slimane BOUNEKHLA (trésorier)

Elue suppléante : Sylviane MENASCE

Représentant syndical : Jean-Luc LEROY-BURY (délégué SPELC)

.....

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès verbal du 20 février 2013 ;
- 2- Présentation du RAU 2012, puis recueil de questions.

.....

- **Approbation du procès verbal du 20 février 2013 .**

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

- **Présentation du RAU 2012.**

En préambule, Madame Benoit remercie Mme Récher et M. Fournet pour la qualité du travail apportée sur le RAU. Ce document est une photographie de l'entreprise quant à son organisation sociale, économique ..., il demande donc une séance de travail complète.

Monsieur Fournet présente le Rapport Annuel Unique. Ce document est unique, l'entreprise ayant en effet moins de 300 salariés, elle n'a pas à produire deux documents différenciés : un bilan économique et un bilan social.

Dans une première partie sont présentées les données chiffrées et les autres données incluant tous les accords. Une seconde partie, plus analytique, étudie l'état des emplois, des effectifs.. Cette seconde partie indique de même des données plus générales, telles le temps de travail et son organisation, la surveillance médicale du personnel et les formations.

1- Activité et situation financière de l'entreprise.

a) Données chiffrées :

- Le bilan :

Le résultat de l'exercice s'élève à 538 000 euros, somme certes importante mais nécessaire aux travaux envisagés. Cet excédent seul permet d'obtenir un niveau d'équipement satisfaisant et nécessaire pour les établissements Bury-Rosaire.

Le total de l'actif en valeur nette a sensiblement augmenté, il est passé de 5 M 800 à 6 M 400, dû aux placements plus importants et aux créances rattachées, le bilan annuel s'arrêtant au 31 août.

- Le compte de résultat :

Les produits d'exploitation ont augmenté de 7%, augmentation due principalement à la participation de l'Etat (2 572 000 euros, soit 12% du total des produits). Les contributions et subventions des collectivités ne représentent toutefois que 30% de la somme globale mise à disposition, le reste étant fourni par les familles. La part importante des produits fournie par les familles est un atout sécurisant, si l'état venait à prendre du retard dans les paiements.

- Participation de l'Etat et des collectivités :

Il est tout d'abord rappelé le niveau de participation de chaque entité territoriale. La commune verse pour l'école (400 élèves), le département verse pour les deux collèges (1500 élèves), la région verse pour le lycée et l'Etat s'engage pour chaque élève scolarisé en secondaire.

Une augmentation sensible est à observer au niveau du département et de la région entre 2011 et 2012. En ce qui concerne le département, un taux unique est appliqué aux deux collèges pour le fonctionnement. Pour les TOS par contre, seuls les 80 premiers élèves de chacun des collèges bénéficient d'un taux particulier.

- Masse salariale 2012 : On remarque une augmentation de près de 10 000 euros de la masse salariale brute et une diminution de plus de 15 000 euros de la masse salariale nette. Les chiffres témoignent ainsi d'une augmentation des charges entre 2011 et 2012.

Pour la prévoyance, une relative constance est remarquée quant à la déclaration annuelle des bas salaires enseignants.

Répartition des salaires 2012 : Les cinq plus petits salaires enseignants et personnel ASBR sont similaires. Le salaire médian, par contre, est plus important pour les enseignants. En ce qui concerne les cinq plus gros salaires, ils se montrent en faveur du personnel ASBR. Un écart de 1 à 4 environ est observé.

b) Autres données :

- Mesures entreprises pour l'évolution des équipements 2011/2012 :

Le document a été simplifié et aéré par rapport à celui de 2011. Seules ont été retenues les mesures les plus significatives. Elles permettent de mettre en valeur les mesures prises sur les deux sites.

- les accords d'entreprise depuis les premières signatures entre les délégués syndicaux et l'ASBR en 2004 jusqu'aux accords égalité professionnelle homme/femme dûment signés par le ministère du travail en décembre 2011 sont ensuite rappelés.

II- Evolution de l'emploi, des qualifications et de la formation.

Cette seconde partie se veut plus analytique. Elle indique tout d'abord l'effectif salarié moyen. Monsieur Fournet tient à faire remarquer : l'effectif pour le fonctionnement des locaux est passé de 52 personnes en 2011 à 50 en 2012. Il s'agit de salariés à temps partiel qui bénéficient maintenant d'un temps complet.

- Les emplois temps pleins Bury-Rosaire, personnel ASBR et professeurs confondus, s'élèvent à 246,42 en 2012 contre 246,25 en 2011. Pour information, l'effectif personnel extérieur se monte à 12,51 contre 11,35 en 2011 en raison d'une part des postes mixtes et de la complexité des horaires et d'autre part des qualifications spécifiques demandées au niveau cuisine notamment.

- Etat des emplois par sexe, qualification et lieu de travail.

Le document de 2011 ne faisait pas acte du personnel travaillant sur les deux sites à la fois. Le document de 2012 est plus représentatif, il clarifie leur position.

Suite à cette présentation du RAU, la prochaine séance sera en partie consacrée à répondre aux questions formulées par les membres du CE.

La séance est levée à 15h30.

La prochaine séance est prévue vendredi 26 avril au Rosaire à 9h.

Fait en deux exemplaires paginés de 1 à 3

La secrétaire du CE, **Geneviève Malidin**